

Réaménagement très attendu

Une nouvelle qui devrait ravir la population, particulièrement celle de Saint-Michel, qui souhaite depuis plusieurs années déjà avoir accès à la totalité de ce grand parc. « Nous avons promis à la population de Saint-Michel de transformer ce qui a été un dépotoir en un lieu de rassemblement unique. Aujourd'hui, je suis fier de pouvoir dire que nous avons tenu promesse! », a souligné Mme Anie Samson, mairesse de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et vice-présidente du comité exécutif, lors de la conférence de presse de l'annonce.

Rappelons qu'en 2013 le projet d'implantation d'un centre de compostage au sein du Complexe environnemental de Saint-Michel s'était heurté à la désapprobation des citoyens, opposés au choix de ce site en particulier. Alors candidat à la mairie de Montréal, Denis Coderre avait annoncé que s'il était élu, il annulerait ce projet.

Budget prévu

D'après le portail de la Ville, pour souligner les célébrations des 375 ans de Montréal, 33,7 M\$ seront investis pour rendre accessible à la population deux secteurs à ce jour fermés au public sur la couronne ceinturant le parc et au centre du site, un espace totalisant ainsi 17,7 hectares. De même, des améliorations des aménagements de la couronne dans deux secteurs stratégiques (5,4 hectares) adjacents au nouveau stade de soccer intérieur et à la portion du centre ouverte en 2017 vont être réalisées. Les phases ultérieures du projet (post 375e) seront quant à elles budgétées par la suite dans les prochains PTI.

Le futur *Central Park* de Montréal?

D'ici 2023, ce parc de 153 hectares - soit une superficie comparable à celle du parc du Mont-Royal - « mariera harmonieusement l'environnement, la valorisation de ressources, le verdissement, le transport actif, l'art public, la technologie, les sports et loisirs » a fait valoir le maire Coderre en conférence de presse.

Un projet d'envergure que d'aucuns annoncent déjà comme le futur « Central Park » de Montréal. À noter que les travaux pour le legs du 375e se dérouleront de juillet 2015 à mai 2017. L'aménagement des autres secteurs du parc commencera en 2016 pour se terminer en 2023. *(Par Rabéa Kabbaj) (2015-09-04)*

L'utilisation de Communauto parmi les options étudiées **Projet-pilote pour recruter des bénévoles** **pour du transport médical pour les aînés** ***L'abonnement à Communauto serait sans frais pour eux***

Cet automne, dans Ahuntsic-Cartierville, de nouveaux modèles pour assurer le transport médical d'aînés seront testés. Vieillir Mobile est un projet conjoint entre la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAIM) et l'organisme Entraide Ahuntsic-Nord.

« L'accompagnement-transport pour motif médical est une problématique complexe et systémique. On essaie de trouver des solutions en tentant de nouvelles méthodes », explique Maëlle Plouganou, chargée de projet accompagnement-transport pour motif médical au TCAIM.

Recruter des bénévoles est une tâche difficile pour tous les organismes, mais, en plus d'offrir du temps, les bénévoles pour le transport doivent avoir une voiture. « Il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas de voiture, mais voudraient être bénévoles », explique Maëlle Plouganou.

D'ailleurs, plusieurs centres d'action bénévole (CAB), dont celui de Bordeaux-Cartierville, ont été contraints d'abandonner le transport d'accompagnement. L'organisme passait plus de temps à essayer de recruter des bénévoles qu'à aider les gens qui avaient besoin de transport.

Le TCAIM a étudié plusieurs options pour offrir plus de transport, incluant celle de trouver les fonds nécessaires pour payer une personne qui ferait des accompagnements de façon régulière. Mais, la loi du taxi leur en empêche... « On peut seulement dédommager un bénévole pour l'utilisation de leur auto. (Si on les paie), il faudrait acheter une licence de taxi. Aucun organisme bénévole ne peut se payer un permis de taxi! », dit Mme Plouganou.

Bénévoles sans auto

C'est pourquoi, jusqu'en décembre, le TCAIM essaiera d'attirer des bénévoles avec un permis, mais sans voiture, en utilisant le service de Communauto. Les bénévoles bénéficieraient d'un abonnement gratuit au service de Communauto. Le TCAIM va également essayer d'autres modes de transport – tels que l'utilisation du transport en commun ou même un accompagnement à pied – pour les aînés qui sont un peu plus mobiles.

Une autre difficulté est le coût du transport d'accompagnement. Certes, il existe des services de transports privés, mais ils sont souvent trop onéreux pour les aînés qui ont un revenu limité. Des organismes comme Entraide Ahuntsic Nord offrent du transport, mais il est limité aux gens qui ont un revenu très faible. « Il y a des zones grises, des gens qui tombent dans les craques : les gens qui ont un revenu un peu au-dessus du seuil du revenu minimum, mais pas si important; les gens avec un peu de perte d'autonomie, etc. »

Des besoins

Combien d'aînés ont besoin de ce type de service? Difficile de le dire puisqu'il n'y a pas de statistiques précises. Toutefois, la TCAIM estime qu'il y a 50 000 aînés qui ont du soutien à domicile, mais seulement 16 000 aînés ont droit au transport adapté. « S'ils ont besoin de soins à domicile, on présume que plusieurs d'entre eux auraient besoin d'accompagnement pour les emmener aux rendez-vous », ajoute Mme Plouganou.

Ce projet pilote servira aussi de collecte de données. Ainsi, le TCAIM pourra mieux cerner les besoins et trouver les fonds nécessaires pour offrir le service à un maximum d'aînés.

L'effet des compressions

Mme Plouganou déplore le fait que le gouvernement parle de maintien à domicile pour les aînés, tout en n'offrant pas suffisamment de ressources pour leur permettre de continuer à vivre dans leur communauté. Le transport est oublié dans l'équation budgétaire, affirme-t-elle.

Les services de santé offraient jadis le service de transport médical, mais ce service a été annulé avec les compressions budgétaires des dernières années. Le gouvernement compte maintenant sur les organismes communautaires pour offrir ce service, mais ne leur donne pas de fonds pour le faire, précise-t-elle.

Qui peut être un bénévole?

Le TCAIM recherche des bénévoles avec un permis de conduire et un bon dossier de conduite. Les bénévoles deviendront des membres de Communauto. On demande d'être disponible trois heures par semaine, et ce, jusqu'en décembre. (Par Mélanie Meloche-Holubowski) (2015-09-